

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 17 Présents : 13 Absents : 3 Pouvoirs : 1 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 <			

OBJET : FINANCES - Subvention Paniers du Cœur 2024

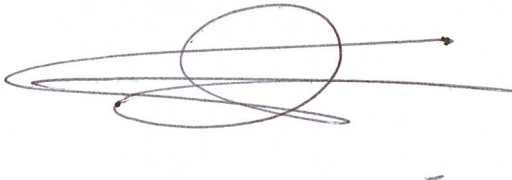
Monsieur le Vice-Président rappelle que chaque année une subvention de fonctionnement est allouée aux « Paniers du Cœur », association en charge de la gestion d'un centre d'aide alimentaire auprès de familles en difficulté. Il propose de verser la somme de 9 000 € en 2024.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

DECIDE d'allouer une somme de 9 000 € au Paniers du Cœur,
CONFIRME que ces crédits sont inscrits au budget principal 2024, compte 65748,
CHARGE les services de procéder au plus vite au mandatement de ce crédit.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

Le Secrétaire de séance,



Pour le Président, par délégation
Le vice-Président,
M. André-Gilles CHATAGNAT



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification